

DEC202299INSHS

Décision portant nomination de Mme Laure de Verdalle aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'UMR 8085 Printemps (Professions, Institutions, Temporalités).

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC200134INSHS du 15 avril 2020 modifiant la décision DEC191237DGDS du 19 décembre 2019 de création et renouvellement des UMR et portant sur la direction de l'UMR8085 intitulée Laboratoire PRINTEMPS (Professions, Institutions, Temporalités) ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu le compte rendu de l'Assemblée générale en date du 9 octobre 2020 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Madame Laure de Verdalle, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe par intérim de l'UMR 8085 Printemps (Professions, Institutions, Temporalités) pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 juillet 2021, en remplacement de Mme Isabelle Fréchon.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **- 2 JUIN 2021**

Le président - directeur général
Antoine Petit

